

## L'encadrement et la prévention de l'entreprise

### OBJECTIFS :

- ✓ Appliquer et connaître les bases du droit en matière de prévention, sécurité, santé des salariés
- ✓ Suivre, exploiter et réagir aux indicateurs de la prévention
- ✓ Agir pour garantir de bonnes conditions de travail et l'application de la politique de prévention

### METHODES PEDAGOGIQUES :

- ✓ Mise en situation sur la base de travaux en sous-groupes
- ✓ Exposés et débats avec le groupe

### PERSONNES CONCERNEES :

- ✓ Cadres délégués (production, méthodes, études, ...)

### MODALITES PRATIQUES :

- ✓ Durée : 1 jour
- ✓ Tarif : Intra / Inter : nous consulter

### PROGRAMME :

#### 1<sup>ERE</sup> PARTIE :

Objectif : Evaluer les connaissances des participants et leur implication dans la prévention des risques professionnels

- Rappel des bases du droit et de la réglementation
- L'entreprise face à l'accident et à ses obligations
- La responsabilité civile et pénale du « chef d'entreprise »
- Les outils de gestion de la prévention

#### 2<sup>EME</sup> PARTIE :

Objectif : L'encadrement et la réglementation

- Obligations générales et particulières
- Interventions des entreprises extérieures
- Equipements de travail et EPI
- Manutentions mécaniques
- Risques électriques/Risques chimiques
- Amélioration des conditions de travail
- L'encadrement et les partenaires de la prévention